



## COMMISSION DES DELEGUES

Pour la saison 2022 2023, le nombre de désignations est en hausse de 6% par rapport au nombre de la saison précédente.

Sur un total de 105 délégations, 63 sont imputées à la demande des clubs, 42 sur les différentes décisions des Commissions du district (discipline, coupe, prévention).

L'observatoire des comportements indique une légère hausse des matchs dits « à risque », même s'il ne faut pas considérer toutes ces rencontres au sens propre du mot risque.

Dans la grande majeure partie des cas, la désignation d'un délégué et sa mission ont toujours amené une certaine sérénité à la rencontre, même si cette présence n'est pas toujours comprise par tous.

Il est à noter qu'un bon nombre de clubs fait la demande de la présence d'un Délégué hors délais. En général le lundi précédant la rencontre, voire dans certains cas le mercredi. La Commission a toujours répondu favorablement, deux seules demandes datant du jeudi et vendredi n'ont pas obtenu de réponse favorable.

Le responsable des désignations et les délégués sont des bénévoles qui, comme vous, peuvent avoir des obligations. Alors nous vous demandons à l'avenir de respecter les délais, afin de mieux pouvoir répondre à vos demandes.

Ne pas oublier également d'avertir les officiels en cas de changement d'horaire ou du lieu de la rencontre.

Un grand MERCI à tous les délégués qui ont su se rendre disponibles afin d'assurer le bon déroulement des rencontres tout au long de la saison.

Bonnes vacances à tous.

Les Co Présidents  
MOSCATO Grégoire.  
PERRISSIN Christian.